

Delair s'étend aux drones sous-marins avec Notilo Plus

OCCITANIE

La PME toulousaine a repris les actifs et la moitié de l'effectif du fabricant marseillais de drones sous-marins, en redressement judiciaire.

Laurent Marcaillou
— Correspondant à Toulouse

Premier constructeur français de drones professionnels, le toulousain Delair vient d'acquérir les actifs du fabricant de drones sous-marins Notilo Plus à Marseille, en redressement judiciaire depuis juillet 2022. Il reprend 11 des 21 salariés et maintient l'entité à Marseille en la rebaptisant Delair Marine. Notilo Plus a conçu un drone sous-marin autonome et la plateforme de traitement des images avec l'intelligence artificielle, pour inspecter les coques de bateaux, les barrages et les réseaux d'éoliennes offshore.

Les deux sociétés s'étaient rencontrées en inspectant le porte-avions « Charles de Gaulle », Delair avec ses drones aériens et Notilo Plus sous l'eau. Le constructeur marseillais inspectait aussi les coques de bateaux civils du transporteur CMA CGM, qui était entré à son capital. Il vérifiait l'état de la peinture et la présence de coquillages sur la coque qui peuvent freiner le navire de 3 nœuds. L'inspection des coques avec des drones sous-marins se développe pour diminuer la consommation et la pollution des bateaux. Créé en 2016, Notilo Plus a

réalisé un chiffre d'affaires de 1 million d'euros en 2021, insuffisant pour atteindre l'équilibre. « Nous tablons sur un chiffre d'affaires identique cette année, mais avec un effectif réduit de moitié », dit Bastien Mancini, PDG de Delair. Notilo Plus complète notre offre sur nos deux marchés de l'inspection industrielle et de la défense. Sa plateforme de traitement des données est entièrement française et pourra servir pour la défense. » Delair fabrique quatre drones électriques à voilure fixe pour les lon-

gues distances. Son dernier modèle DT 46, sorti en juin 2022, a une autonomie de sept heures et demie et 100 km. Ce drone avion de 20 kg est transformable en appareil à décollage vertical en quinze minutes, avec l'ajout de rotors.

Défense

Le constructeur sortira cette année un drone DT 46 à hydrogène gazeux et pile à combustible conçu avec Pragma, Hycco et l'Isae-Supaéro. Ses drones sont équipés de

caméras et de lidars (télédéttection par laser) pour inspecter les infrastructures industrielles (lignes électriques et ferroviaires, pipelines) et pour la surveillance. Il fournit les drones, le pilotage et les images en temps réel, mais il a externalisé la plateforme d'analyse des données dans la société Alteia en 2021.

Le marché des drones d'observation pour la défense se développe avec la guerre en Ukraine et a formé plus de la moitié des ventes de Delair en 2022. En revanche, le marché des

drones civils recule dans l'attente de la future réglementation européenne prévue en 2024. Car la réglementation française, qui autorisait le vol hors vue, a pris fin en décembre 2021 et les clients de Delair, comme Enedis et la SNCF, doivent demander des dérogations. Le constructeur emploie 60 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros en 2021, avec un bénéfice de 1,5 million. Il recrute 10 personnes et veut devenir le leader européen du drone. ■



Notilo Plus a conçu un drone pour inspecter les coques de bateaux, les barrages et les réseaux d'éoliennes offshore. Photo Delair